



Représentations du numérique dans les discours politiques et publics français pour l'environnement

Representações da tecnologia digital nos discursos políticos e públicos franceses sobre o meio ambiente¹

Representations of digital technology in French political and public discourse about environment

Lorraine Petters

Mots-clés : technologie numérique, environnement, discours publics et politiques.

Palavras-chave: tecnologia digital, meio-ambiente, discursos de ordem pública e política.

Key words: digital technology, environment, public and political discourse.

Contextualisation

Il est avéré que le numérique est omniprésent et pénètre tous les aspects de la vie humaine dans une logique de « numérisation du monde » (Flipo, 2021) de plus en plus accentuée, dont témoigne l'engouement actuel autour de l'intelligence artificielle. Dans ce contexte, on remarque que les représentations et usages du numérique semblent de plus en plus investis d'un paradoxe notamment lorsque celui-ci est associé aux enjeux environnementaux.

¹ Trabalho apresentado ao VI Seminário Internacional de Pesquisas em Miatização e Processos Sociais. POSCOM-UFSM. Santa Maria, RS.



Anais de Resumos Expandidos

VI Seminário Internacional de Pesquisas em Midiatização e Processos Sociais

ISSN 2675-4169

Vol. 1, N. 6 (2024)

D'un côté, le numérique est envisagé comme un pilier de la « transition écologique » (expression particulièrement employée en France face aux questions climatiques et environnementales), dans la mesure où ses usages peuvent *a priori* améliorer la connaissance des phénomènes environnementaux et des pratiques individuelles grâce à l'analyse massive de données, à l'optimisation d'installations diverses (mobilité, logement), à l'appui au développement des énergies alternatives par un gain en efficacité. Dans cette perception, les innovations et les solutions numériques de marché se voient attribuées un rôle prépondérant dans la résolution des problèmes environnementaux (Audet, 2016), dans une logique de « solutionnisme technologique » (Picon, 2013).

De l'autre côté, le numérique est envisagé comme problématique sur les plans anthropologique, politique, éthique, mais aussi écologique (Allard et al., 2022 ; Jarry-Lacombe et al., 2022), étant souvent synonyme de « désastre écologique » (Flipo, 2021). Sont dénoncés les empreintes énergétiques et matérielles du numérique, les effets « rebond » des services proposés (Flipo, 2017), l'exploitation de la main-œuvre pour l'obtention de ressources premières (Allard et al., 2022), entre autres effets. Du moins, deux types de « réponse » sont apportées. Le premier type essaye de proposer des solutions numériques plus « responsables », « durables », « vertes », prenant forme dans des logiques et processus divers (appel à une éco-conception des services et dispositifs numériques [Beaubois et Ferrari, 2020] ; tentative d'articuler les « communs numériques » aux enjeux écologiques [Labaeye, 2020] ; mise en place de protocoles de neutralité carbone pour les usages numériques [Vanderlinden et al., 2021], entre autres). Le second type prône plutôt pour une diminution des usages numériques, souvent sous l'injonction d'une sobriété numérique² (Hoang et al., 2022) ou encore sous la proposition d'une *lowtech*, c'est-à-dire de l'emploi des technologies fabriquées à partir des matériaux recyclés, réutilisés, à « bas impact » (Nova et Roussilhe, 2020).

Objectif et méthodologie

Dans ce contexte marqué par des divergences empiriques et idéologiques, notre contribution propose de passer en revue quelques politiques françaises environnementales des dernières cinquante années (années 1970 – années 2020) sans pourtant avoir la prétention d'aller vers une exhaustivité. **Le but est d'identifier les principaux discours et représentations autour du numérique et, en particulier, les**

² Les frontières d'une sobriété numérique étant elles-mêmes constamment débattues, pouvant aller de l'adoption des usages jugés « raisonnables » à la proposition d'une dénumérisation massive des sociétés (Flippo, 2020).



rôles qui lui sont attribués en lien avec les questions écologiques. *In fine*, il s'agit d'interroger comment le numérique devient un problème public en France en rapport avec les questions environnementales (Pailliar, 2019).

Pour ce faire, nous adoptons une démarche diachronique, en s'appuyant sur des études déjà réalisées sur les politiques environnementales françaises (Lacroix et Zaccàï, 2010 ; Chassé et Blatrix, 2021) et sur une analyse des documents et rapports proposés par le gouvernement français et par l'ADEME, notamment à partir des années 2000, afin de mieux saisir les enjeux exprimés autour des projets et des usages numériques en lien avec l'environnement. Notre approche analytique est, pour cette contribution, discursive. Autrement dit, elle « [...] se confronte nécessairement à la façon dont le locuteur, dans son discours, construit une identité, se positionne dans l'espace social et cherche à agir sur l'autre » (Amossy, 2010, p. 9).

Compte-tenu de la contextualisation brièvement présentée plus haut, nous partons de deux hypothèses principales : a) l'utilité du numérique pour dépasser la crise environnementale n'est pas remise en cause (sont parfois remises en cause les modalités de mise en oeuvre et de mise en usage des services et dispositifs numériques) ; b) quand il s'agit d'articuler environnement et numérique dans les discours publics et politiques prédomine le registre d'une écologie « gestionnaire » (Guattari, 2018) ou « superficielle » (Naess, 2017), qui serait opposée à une écologie « profonde », et dans laquelle il est proposé de réduire l'impact environnemental via l'innovation technologique sans forcément repenser à de nouvelles formes de relation sociale, économique et politique avec les technologies et, en particulier, avec le numérique.

Premiers résultats et pistes de réflexion

Deux phases clés des politiques environnementales françaises avaient déjà été identifiées par Lacroix et Zaccàï (2010) : la première correspond à l'émergence de l'environnement comme problème public (création du ministère de l'environnement en 1971, encouragée par des mesures européennes et internationales) ; et la seconde est marquée par sa mise en forme consensuelle des politiques pour le développement durable (notamment après la Conférence de Rio, en 1992 ; à partir de la loi Barnier en France, en 1995, et de la création de l'ADEME³, en 1990).

D'autres travaux (De L'Estoile et Oudot, 2020 ; Mazeau 2021 ; Chassé et Blatrix, 2021 ; Fressoz, 2021) remarquent un glissement sémantique majeur dans les

³ ADEME est l'agence nationale de l'environnement et de la maîtrise d'énergie, actuellement renommée « Agence de la transition écologique ».



discours publics et politiques français à partir des années 2000 : l'emploi du terme « transition » (transition écologique, transition énergétique) remplaçant celui de développement durable. Pour Mazeau (2021), la consécration du terme de « transition » renforce l'appel à la « mobilisation générale » et montre que « [...] ce ne sont plus seulement les partenaires de l'action publique (les acteurs publics, acteurs économiques, les associations) qui sont associés, mais les citoyens ordinaires qui sont invités à "passer à l'action" » (Mazeau, 2021, p. 631). L'optique d'encourager la participation citoyenne au sein des politiques environnementales est déjà présente lors de la mise en oeuvre de la loi Grenelle en 2007, et particulièrement renforcée par l'adoption de la loi de transition énergétique pour la croissance verte en 2015 et par la mise en place de la convention citoyenne pour le climat en 2019.

Ici, on remarque que le terme de « transition » facilite une connexion entre les démarches écologiques et les processus numériques. D'abord, dans les années 2010, le rôle de la numérisation pour « accélérer » la transition écologique est mis en exergue (en témoigne le programme gouvernemental GreenTechVert, lancé en 2016 et toujours d'actualité, qui accueille et finance des start-ups proposant des services numériques pour la transition écologique). Puis, à partir des années 2020, l'accélération doit devenir « éco-responsable », prenant aussi en compte l'empreinte environnementale du numérique et soutenant la recherche en matière d'écoconception et de sobriété des solutions numériques (comme le montre le programme Stratégie d'accélération numérique écoresponsable - France 2030, lancée en 2021). Ces discours publics et politiques se déclinent en deux registres : un prospectif et un injonctif, sans forcément remettre en question les définitions elles-mêmes de transition et de numérique éco-responsable.

Références

- ALLARD L., MONNIN A., NOVA N. (dir.). *Écologies du smartphone*. Lormont : Le Bord de l'eau, 2022.
- AMOSSY R. *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : PUF, 2010.
- AUDET R. *Discours autour de la transition écologique. La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2016. 1-30.
- BEAUBOIS V., FERRARI F.-X. L'éco-design ou l'épreuve de l'invisible écologique. *Sciences du Design*, 2020, 1, 11, 51-59.
- CHASSÉ P., BLATRIX C. Des vents contraires : retour sur dix ans de recomposition du paysage institutionnel de la protection de la nature. *Revue française d'administration publique*, 2021, 3, 179. 571-587.



Anais de Resumos Expandidos

VI Seminário Internacional de Pesquisas em Midiatização e Processos Sociais

ISSN 2675-4169

Vol. 1, N. 6 (2024)

DE L'ESTOILE E., OUDOT J. La transition écologique, de Rob Hopkins au ministère, Regards croisés sur l'économie. Paris : La Découverte, 1(26), 2020, 14-19.

FLIPO F. La numérisation du monde. Un désastre écologique, Paris : Editions L'Echappée, 2021.

FRESSOZ J.-B., Pour une histoire des symbioses énergétiques et matérielles. *Annales des mines*, F.F.E., 2021. 7-11.

HOANG A. N., MELLOTT S., PRODHOMME M.. Le numérique questionné par l'éthique située des écologies politiques, *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [Online], 2022, 25. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/13239>.

GUATTARI F. Qu'est-ce que l'écophilosophie ? Paris : Editions Lignes, 2018.

JARRY-LACOMBE B., BERGERE J.-M., EUVE F., TARDIEU H. Pour un numérique au service du bien commun. Paris : Odile Jacob, 2022.

LABAEYE A. The Role of Digital Commons in a Socio-Ecological Transition of Cities, Thèse de doctorat, Berlin, Humboldt-Universität Zu Berlin, 2020.

LACROIX V., Zaccai E. « Quarante ans de politique environnementale en France : évolutions, avancées, constante. *Revue française d'administration publique*, 2010, 2, 134, 205-232.

MAZEAUD A. Gouverner la transition écologique plutôt que renforcer la démocratie environnementale : une institutionnalisation en trompe-l'œil de la participation citoyenne, *Revue française d'administration publique*, 2021, 3, 179, 621-637.

NAESS A., Une écophilosophie pour la vie - Introduction à l'écologie profonde. Paris : Seuil, 2017.

NOVA N., ROUSSILHE G. Du low-tech numérique aux numériques situés, *Sciences du Design*, 2020, 1, n° 11, 91-101.

PAILLIART I. Chapitre 7. Médiatisation et espace public, *Médias et médiatisations*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2019. 191-211.

PICON A. Smart cities. Théorie et critique d'un idéal auto-réalisateur. Paris : éditions B2, 2013.

VANDERLINDEN E., GARDERE E., CARAYOL V. La neutralité carbone au prisme de la communication organisationnelle, *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [Online], 2021, 21. URL: <http://journals.openedition.org/rfsic/10261>.